



CELLULE DE PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

La Cellule PDP est composée d'une assistante sociale, d'une ergonome-psychologue du travail, d'infirmiers en santé au travail et de médecins du travail. Elle vous conseille et accompagne pour votre maintien en et dans l'emploi

Nos actions :

- Solliciter les aides humaines, techniques, organisationnelles, financières pour permettre l'accomplissement de votre projet professionnel
- Étudier toutes les possibilités d'action
- Aménager votre poste de travail si nécessaire
- Demander un bilan de compétences
- Rechercher une formation qualifiante
- Informer et aider à la création d'entreprise

Liste non exhaustive

Ces mesures peuvent être mises en place pendant ou en dehors de l'arrêt de travail.

Parler précocement de vos difficultés au travail, c'est favoriser une prise en charge efficace pour un maintien en emploi réussi.

La cellule PDP travaille en étroite collaboration avec des acteurs compétents et des partenaires du dispositif du maintien en emploi (CPAM, AGEFIPH, MDPH, Pôle Emploi, Cap Emploi, les OPCA, le fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle et la Mission Handicap du Spectacle vivant et de la Production Audiovisuelle d'AUDIENS...)



Parlez-en à votre médecin du travail pour prendre un premier rendez-vous.

Tél : 06 85 49 50 59

Mail : cellule.pdp@thalie-sante.org